



RÉGION  
NORMANDIE

## BOURSES POUR LES ETUDIANTS DES FORMATIONS SANITAIRES ET SOCIALES

**RENTREE DE SEPTEMBRE 2020**

### PUBLIC CONCERNE PAR L'ATTRIBUTION D'UNE BOURSE

Vous avez été admis dans un institut de formation sanitaire et sociale, après avoir confirmé votre entrée en formation, la Région peut vous attribuer une bourse d'étude, sous certaines conditions. Néanmoins, si vous êtes dans l'une des situations suivantes, vous n'êtes pas éligible à l'octroi de cette aide :

- les personnes en situation de rémunération (allocations Pôle Emploi, ou employeur, ou OPCO, etc... hormis les parents isolés et jobs étudiants),
- les personnes sous contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation,
- les retraités,
- les étudiants qui perçoivent une bourse de l'État.

*Attention : en cas de cumul de l'aide régionale avec l'une de ces aides, un ordre de reversement sera émis à l'encontre du bénéficiaire.*

### PROCEDURE DE DEMANDE DE BOURSE

- Connexion impérative **avant le 15/10/2020** à l'adresse suivante : <https://messervices.etudiant.gouv.fr>

Attention : un INE (numéro Identifiant National Etudiant) est nécessaire, le même INE doit être utilisé tout au long du cursus.

- Réception d'un courrier électronique comportant le dossier de demande pré-rempli (sauf si vous avez opté pour une saisie dématérialisée).  
⇒ **Attention !!!** vérifier les « courriers indésirables » de votre boîte mail.

- **Plusieurs possibilités pour transmettre vos documents ainsi que la fiche de renseignements spécifiques Région obligatoire** complétée et signée (disponible sur le site Internet du CROUS Normandie - Rubrique Bourses - Documents téléchargeables) :

- - soit sur <https://messervices.etudiant.gouv.fr>
- - soit par courrier à l'adresse suivante : **CROUS NORMANDIE** – Pôle de Caen, TSA 74006, 59901 LILLE Cedex 9

**IMPORTANT**

Attention : le dossier sera considéré comme incomplet et donc rejeté si la fiche n'est pas jointe au dossier.

- Réception d'une notification du **CROUS par courrier électronique** (notification de refus ou demande de pièces complémentaires ou attribution conditionnelle).
- En cas de demande de pièces complémentaires : les renvoyer dans un délai de 15 jours :
  - Soit sur <https://messervices.etudiant.gouv.fr>, depuis votre profil - rubrique "Suivi du Dossier Social Etudiant"
  - Soit par courrier à l'adresse suivante : **CROUS NORMANDIE** – Pôle de Caen, TSA 74006, 59901 LILLE Cedex 9
- **Présentation de la notification à l'institut de formation avant le 15/11/2020. Au-delà de cette date, aucune validation ou mise en paiement ne sera effectuée par le CROUS.**

*Attention : le renouvellement de la bourse d'études n'est pas automatique. Il doit faire l'objet d'une nouvelle demande chaque année.*



**Formations Paramédicales, Sociales et Santé**  
**FICHE DE RENSEIGNEMENTS SPECIFIQUES**  
**REGION NORMANDIE**



**Rentrées Septembre + Novembre 2020 et Rentrée  
 Février 2021**

**Dépts : 14-27-50-61-76**

**Pour rappel : Exonération des frais de gestion**

NOM : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_ N° INE/BEA/INES : \_\_\_\_\_  
 Adresse : \_\_\_\_\_ Tél : \_\_\_\_\_

**1) Votre situation familiale :**

- Célibataire     Concubinage     Veuf(ve) (...../...../.....)     Divorcé(e) (...../...../.....)
- Marié(e) ou pacsé(e)     Vous élevez seul(e) 1 ou des enfants, nbre d'enfants : \_\_\_\_\_
- Bénéficiez-vous du soutien familial ? Si oui, **fournir l'attestation.**

**2) Formation réalisée :**     En formation initiale     En formation continue (= financée par l'employeur)

- Rentrée septembre 2020** Date limite création DSE 15/10 Présentation notification à l'Etabl avant 15/11/20
- Rentrée novembre 2020** Date limite création DSE 31/12 Présentation notification à l'Etabl avant 31/01/21
- Rentrée Février 2021** Date limite création DSE 31/03/21 Présentation à l'Etabl avant 30/04/21

**Etabl + lieu :** \_\_\_\_\_ **Formation (intitulé+ année) :** \_\_\_\_\_

**3) Evaluation du critère d'indépendance financière (hors pension(s) alimentaire(s) perçue(s)) :**

- Avez-vous 1 avis d'imposition personnel ?     Oui     Non
- Avez-vous 1 avis d'imposition commun (couples mariés ou pacsés) ?     Oui     Non
- Avez-vous un logement indépendant de celui des parents ?     Oui     Non

**4) Etes-vous inscrit à Pôle Emploi ? Justificatif à fournir IMPERATIVEMENT**     Oui     Non

Si oui, percevez-vous une indemnité ? (ARE, ASS ...)     Oui     Non

Date de fin de l'indemnisation : \_\_\_\_\_ (**Important** : un droit partiel peut vous être accordé)

**En cas de décision rétroactive d'attribution d'ARE, nous fournir le document dès réception**

**5) Bénéficiez-vous d'une allocation d'études versée par un établissement hospitalier ou par un fonds de formation HORS CONSEIL REGIONAL ?**

- Si oui, est-elle assortie d'une obligation de servir ?     Oui     Non
- Avez-vous signé un contrat d'engagement ?     Oui     Non

**6) Votre formation est-elle financée par votre employeur (ex : CIF) ou par un autre organisme HORS CONSEIL REGIONAL ?**

Oui     Non

Si oui, Précisez l'organisme qui prend en charge la formation : \_\_\_\_\_

**7) Si vous suivez une formation incomplète, précisez les dates :**

Date de rentrée \_\_\_\_\_ Date de fin \_\_\_\_\_

Nombres de semaines de cours et stages pratiques : \_\_\_\_\_

**8) En cas de redoublement, veuillez préciser les années concernées**

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements demandés

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_ Signature \_\_\_\_\_

**JOINDRE LES JUSTIFICATIFS CORRESPONDANTS**